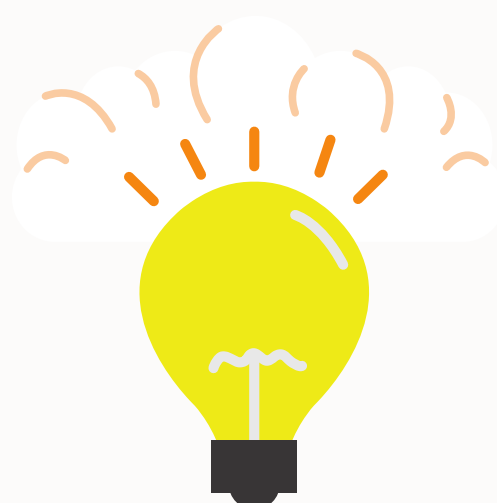


Le programme Erasmus+ promeut la mobilité verte

Comment?



Si vous empruntez un moyen de transport écologique (train, autocar ou covoiturage) pour vous rendre sur le lieu de votre mobilité, vous êtes éligibles à un financement complémentaire, qui sera ajouté à votre bourse Erasmus+.



Mobilité étudiante :

- **+ 50 euros** par séjour
- **mobilité supérieure à 2 mois** : jusqu'à 4 jours ajoutés à la durée du séjour pour compenser le temps dans les transports
- **mobilité courte** : jusqu'à 2 jours ajoutés à la durée du séjour pour compenser le temps dans les transports

Mobilité des personnels :

- **entre 30 et 80 euros** ajoutés à la bourse, sur la base de la distance parcourue
- **+ 1 jour de voyage** ajouté à la durée du séjour pour compenser le temps dans les transports

Veillez à garder les justificatifs (factures du titre de transport aller-retour) et informez sbelfiore@cnsmdp.fr. La somme correspondante sera versée avec le solde de bourse Erasmus+.

